

Qualité des sols et séquestration de carbone organique

Un pilotage par les résultats

Projet "Utilisation durable des ressources naturelles" selon art. 77a et b de LAgr

Le programme d'utilisation durable des ressources naturelles (programme Ressources) encourage l'innovation dans l'agriculture. À cet égard, il soutient avant tout les nouveautés techniques, organisationnelles et structurelles qui ont prouvé leur efficacité et dont l'introduction dans une région ou dans une branche spécifique génère un gain de connaissances rayonnant au-delà du projet ou de la région concernée. OFAG 2022

CoPil

AgriMandats, Nicolas Courtois, courtois@agrigenève.ch
Office cantonal de l'environnement, Sébastien Gassmann, sebastien.gassmann@etat.ge.ch
Office cantonal de l'agriculture et la nature, Jérémy Rossi, jeremy.rossi@etat.ge.ch
Office cantonal de l'eau, Paulo-Miguel Lopes

Comité d'accompagnement technique

AgriMandats, Nicolas Courtois
AGRI-PIGE, Stéphanie Figuet
Agriculteurs/trices, 3 personnes à définir

Comité d'accompagnement scientifique

Office cantonal de l'agriculture et la nature, Jérémy Rossi
UniNE, Jérémie Forney
HEPIA, Ophélie Sauzet et Pascal Boivin
HAFL, Patricia Fry et Bruno Häller
HEG, David Maradan